

professions devrait s'achever au début de 1970. Nous avons communiqué avec les autorités des États-Unis et d'Europe et des entretiens ont eu lieu avec divers contrôleurs, 160 pour être précis. Tous ont pu exprimer leur avis. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a aussi pris part à cette étude, qui dure encore.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je me garderais bien de demander au président du Conseil du Trésor, des détails sur les négociations en cours, mais je lui pose la question suivante. Étant donné que les pourparlers en sont à la onzième heure, le ministre n'est-il pas disposé à intervenir lui-même immédiatement? Ses hauts fonctionnaires n'auraient-ils plus à faire la navette entre la table des négociations et son bureau pour obtenir des instructions sur ce qu'il faut dire et proposer?

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Drury: Non, monsieur l'Orateur.

M. Lewis: Autre question supplémentaire. Chacun sait que les lignes aériennes, de par leur nature même, doivent prendre certaines dispositions sans attendre à la dernière minute. Cela vaut également pour les usagers. La présence du ministre ici est parfois très souhaitable, mais ne devrait-il pas être là-bas cet après-midi? Je lui demande également, étant donné l'urgence de ces négociations, s'il est raisonnable qu'elles n'aient duré qu'une heure environ ce matin, et n'aient repris qu'à 4h. 30 cet après-midi? C'est une question urgente, monsieur l'Orateur.

Des voix: Bravo!

M. Drury: Monsieur l'Orateur, comme je le disais il y a un instant, non seulement des négociations ont eu lieu ce matin mais elles se poursuivent en ce moment même. Des facteurs extrêmement techniques y sont discutés. L'honorable représentant a beaucoup plus d'expérience que moi dans le domaine des négociations, je l'admets, mais je suis disposé à accepter les conseils de ceux dans lesquels j'ai grande confiance. Dans ce cas particulier, le gouvernement a la chance d'avoir des négociateurs de tout premier ordre. Je suis prêt à suivre ses conseils quant au moment et à la manière dont je puis y contribuer le plus utilement.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député d'York-Sud a une question supplémen-

taire. Je lui donnerai la parole dans un moment. Je dois rappeler aux députés que la décision a été prise de débattre cette question cet après-midi. Peut-être pourrions-nous réserver certains commentaires pour ce débat. Cela dit, j'invite l'honorable député d'York-Sud à poser sa question supplémentaire.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, permettez-moi de préciser que je croyais la rencontre fixée pour 2h.30, mais le leader à la Chambre a dit plus tôt que ce serait à 4h.30. C'est de là qu'est venue la question. Je voudrais demander au président du Conseil du Trésor s'il sait que l'Association des contrôleurs de la circulation aérienne est fâchée de se retrouver en face des médiateurs avec qui elle a discuté en vain depuis plus de six mois. Elle a demandé au ministre d'être présent; ne songerait-il donc pas à participer aux pourparlers sans attendre que ses fonctionnaires lui fassent signe.

L'hon. M. Drury: Par l'intermédiaire de ses représentants, l'Associations des contrôleurs de la circulation aérienne a qualifié de garçons de bureau des fonctionnaires consciencieux, loyaux et dévoués. Je ne crois vraiment pas que ce soit la bonne façon de mener des négociations collectives sensées et honnêtes. Encore une fois, s'il devient évident que ma présence contribuerait à régler le différend—et ce pourrait être dans le courant de l'après-midi—je suis prêt.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: La question que j'allais poser a trait à la confusion au sujet de l'annonce du leader de la Chambre sur l'état des pourparlers à 4h.30. Je voudrais demander au président du Conseil du Trésor s'il estime que les remarques qu'il vient juste de faire contribueront à des négociations fructueuses.

Une voix: Oui.

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Ma question s'adresse au ministre du Travail qui a eu l'occasion d'intervenir dans des différends ouvriers. Lui-même ou son ministère participent-ils aux négociations actuelles?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Cette question a déjà été posée hier. Chacun sait que le ministre du Travail n'a aucun rôle direct à jouer dans les relations entre le gouvernement et ses employés. Cependant, je saisis cette occasion pour exprimer mon entière confiance dans la façon dont